

[Texte]

in the Dunkel paper... I think the words are "force the Europeans to reduce the amount of product they can offer for sale". Is there any such direct wording or are these simply assumptions being made by some of the negotiating countries? Is there something that will stop the Europeans? In spite of what some of us might think of them, they are extremely efficient grain producers who are not going to change their technology just because the rules change any more than western Canadian farmers change their production technology just because the price of wheat dropped to \$2.

Is there something like that in the wording that will bring that effect, or is it just some wheat producers in the United States dreaming that this is in there?

Mr. Gordon Pugh (Manager, Economics and Policy Analysis, Prairie Pools Inc.): If I understood the question correctly, it was whether there is anything explicit in the Dunkel text that would put some type of discipline on the European surplus production support system.

I think there are two responses to that—as we understand the Dunkle text and as it has been explained to us—and two manners in which exactly that sort of discipline would be introduced. The first is that they would be subjected to the same type of disciplines on domestic subsidies as we would. These involve specifications of what are called permissible green programs. Those that are not considered to be green programs would be classified in a category where they are subjected to the 20% cap over 1986-88 average expenditures, just as we would be on those programs.

Second, as you know, domestic prices in the European Community are well above world prices, certainly above the prices of the fish-and grain-exporting countries, and their export restitution program is designed to make their product, a higher-priced product, competitive on world markets. If those export subsidies are subjected to the disciplines that we understand are contained in the Dunkel text, they will obviously not be able to export as much product onto the world market. That means they will either have to store that commodity—if they don't reduce their production levels, they will have to dispose of that product internally somehow—or they will have to modify their domestic subsidy programs so that they don't generate those surpluses. So we see some direct reference to disciplines on excess production in Europe, and some indirect ones.

• 1655

The Chairman: Thank you. I think we should consider that this meeting will end about two hours after it started. Is there any major problem with that from your end?

Mr. Wilkinson: No, we have enough to last till the end.

Chairman: To the question

[Traduction]

du document Dunkel—je crois que les termes exacts ont forcé les Européens à réduire le montant d'un produit qu'ils peuvent offrir en vente. Y a-t-il un libellé de ce genre, ou ne s'agit-il que d'hypothèses formulées par certains pays participant aux négociations? Y a-t-il quelque chose qui puisse arrêter les Européens? Malgré ce que certains de nous peuvent en penser, ce sont des producteurs de céréales extrêmement efficaces qui ne vont pas modifier leur technologie uniquement parce que les règles ont changé, non plus que les agriculteurs de l'Ouest canadien ne vont changer leur technologie de production rien que parce que le prix du blé a chuté à 2\$.

Y a-t-il un libellé qui aura cet effet, ou s'agit-il simplement de certains producteurs de blé des États-Unis qui rêvent qu'il en est ainsi?

M. Gordon Pugh (directeur, Analyse de l'économie et des politiques, Prairie Pools Inc.): Si j'ai bien compris la question, il s'agit de savoir si le document Dunkel contient un élément explicite susceptible d'imposer une certaine discipline au système européen d'aide à la production excédentaire.

Je crois qu'il y a deux réponses à cela—selon notre interprétation du document Dunkel et selon les explications qui nous ont été données, et deux façons d'imposer précisément cette sorte de discipline. La première est que les Européens seraient soumis au même genre de discipline que nous pour ce qui est des subventions intérieures. Il faudrait préciser ce que l'on appelle les programmes verts autorisés. Les programmes qui ne sont pas considérés comme des programmes verts seraient soumis au plafond de 20 p. 100 par rapport aux dépenses moyennes de 1986-1988, tout comme nous.

Deuxièmement, comme vous le savez, les prix intérieurs dans la Communauté européenne sont bien supérieurs aux prix mondiaux, en tout cas supérieurs aux prix du poisson et aux prix des pays exportateurs de céréales, et leur programme de restitution à l'exportation a pour but de rendre un produit, dont le prix est plus élevé, concurrentiel sur les marchés mondiaux. Si ces subventions à l'exportation sont soumises aux restrictions que comportent, selon nous, le document Dunkel, les Européens ne pourront manifestement pas exporter la même quantité vers les marchés mondiaux. Cela signifie qu'ils devront soit entreposer cette denrée—s'ils ne réduisent pas leur niveau de production, il leur faudra disposer de ce produit d'une façon ou d'une autre à l'intérieur du pays—ou ils devront modifier leur programme de subventions intérieures de façon à ne pas produire de surplus. Il y a donc une motion indirecte d'une certaine discipline quant à la production excédentaire en Europe, et certaines motions indirectes.

Le président: Merci. Je crois que nous devrions supposer que la réunion se terminera environ deux heures après l'ouverture. Y voyez-vous de gros inconvénients?

M. Wilkinson: Non, nous avons ce qu'il nous faut pour durer jusqu'à la fin.